

D E V I S	
Edité à PRAHECQ, le 05 novembre 2025	<b>Mr &amp; Mme CLAQUIN</b> 86 RUE DE BESSAC  79000 NIORT
Référence : 00010127 Conçu le : 05/11/25	
<b>Objet du devis</b> Carrelage de la cuisine	

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1	Pose de carrelage au sol (carreaux de ciment)	M²	7,61	65,00	494,65
2	Fourniture du carrelage 20x20 Vintage decor Vindec 7  Assurance responsabilité décennale et assurance responsabilité civile n° 042573510009 souscrites auprès de GROUPAMA  Pour planifier les travaux le devis doit être daté et signé et accompagné d'un acompte de 30% qui sera encaissé au début des travaux. Une facture d'acompte de 30% vous sera demandé au milieu des travaux. Le solde du règlement se fera à la réception des travaux après le PV de réception. Pour tous les travaux supplémentaires au devis, un avenant sera obligatoirement signé. Devis valable 3 mois. En signant ce devis j'accepte les Conditions Générales de Ventes et Prestations au verso.  * Je certifie Mr Mme CLAQUIN que les conditions d'application du taux réduit de la TVA sont remplies en ce que les travaux sont effectués dans des locaux à usage d'habitation de plus de deux ans ou destinés à être affectés à l'habitation à l'issue des travaux, ne répondent pas aux conditions d'exclusion prévues par les textes, et portent sur des travaux éligibles *  Date & signature du client	M²	9,36	29,92	280,05

Total H.T.	774,70
Total T.V.A. 10.00 %	77,47
Total T.T.C.	852,17
<b>Net à payer (Euro)</b>	<b>852,17</b>

**Acompte de 30%, par chèque à la signature du devis.**

Escompte de 0 % pour paiement anticipé.

Taux de pénalité de retard : 0 %.

A : NAN 7RS le : 05/11/2025

Mode de Règlement : VIREMENT BANCAIRE

Signature Entreprise

Devis N° 00010127

**Bon pour Accord.**

Signature Client :

Bon pour accord